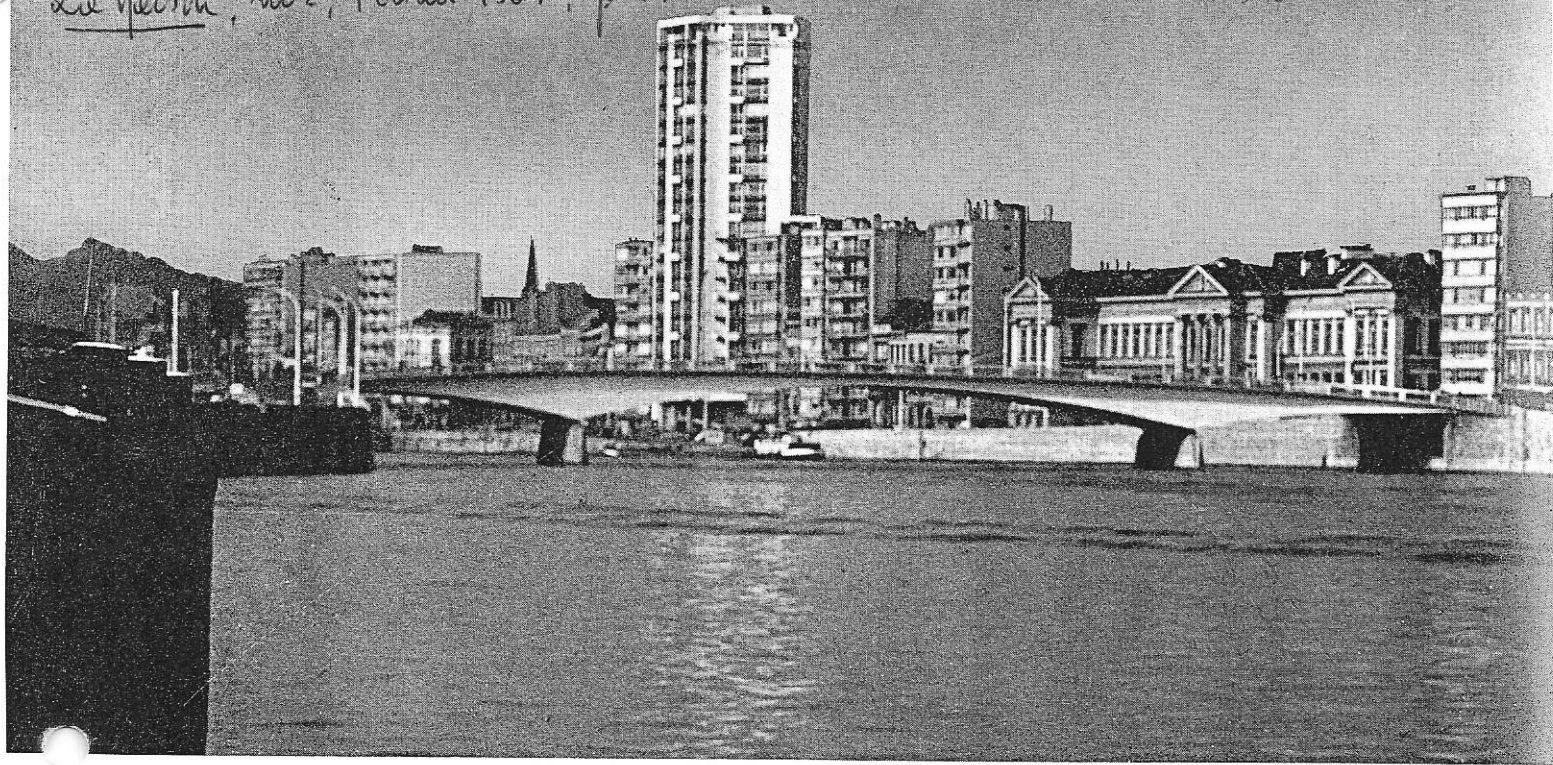


La Meuse, nos, Février 1967, p 47-48

AC - Encodé



Vue du quai Van Hoegarden.

LA RÉSIDENCE "BELVÉDÈRE",

ARCHITECTE : HENRI BONHOMME

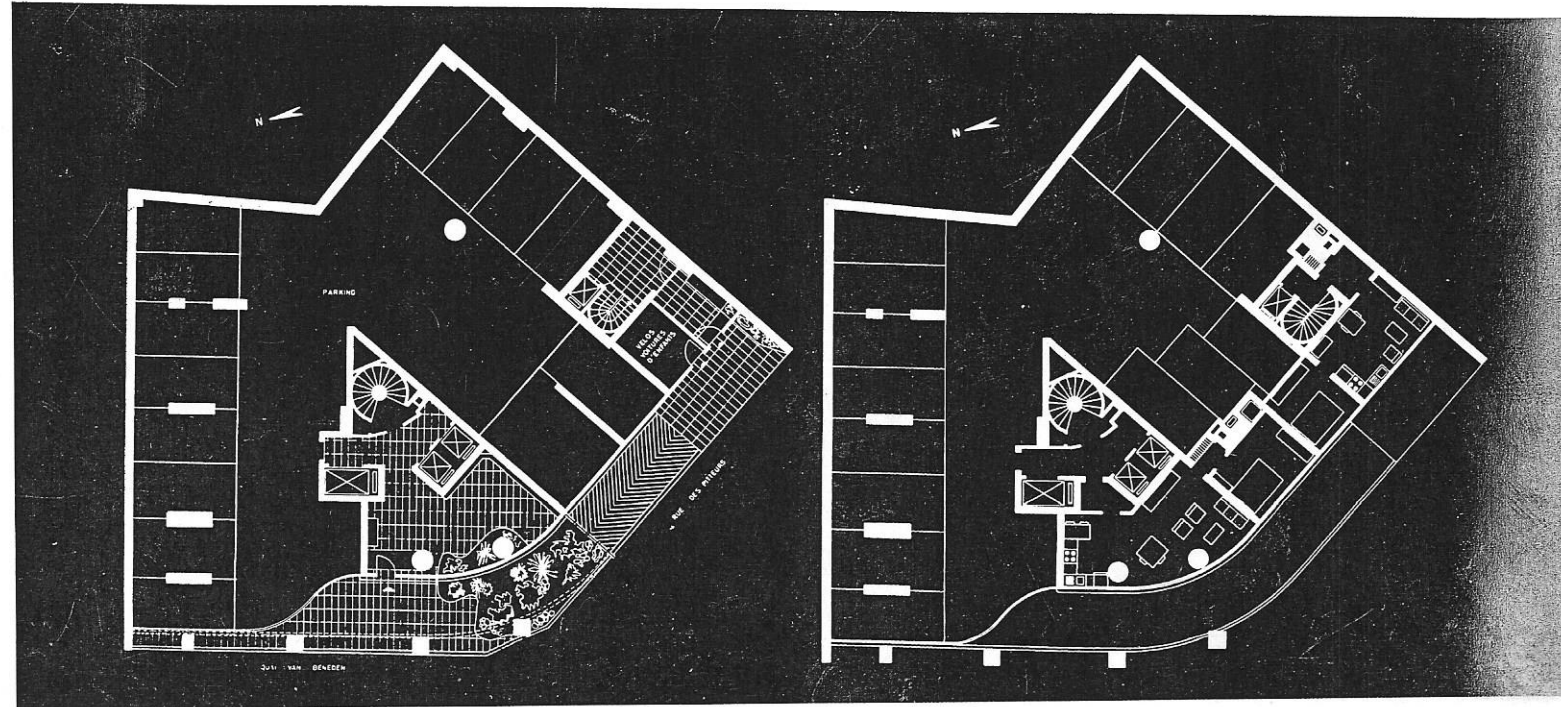
Situation en rive de Meuse, devant le plan d'eau et l'installation portuaire.
Ensoleillement Sud, du côté de la vue, dans l'axe du fleuve.
Le parti architectural est extrêmement simple.
Au rez-de-chaussée et au premier étage un parking proportionné à la demande des habitants.
Appartements organisés autour d'un noyau central. Cage d'escalier séparée pour des raisons de protection (anti-incendie) et de confort général.
Comprend également la distribution des gaines de l'installation générale : conduit de fumée chauffage central ; vide-poubelles avec incinérateur et conduit de ventilation ; aménée de gaz et d'électricité par niveau ; gaine téléphonique.

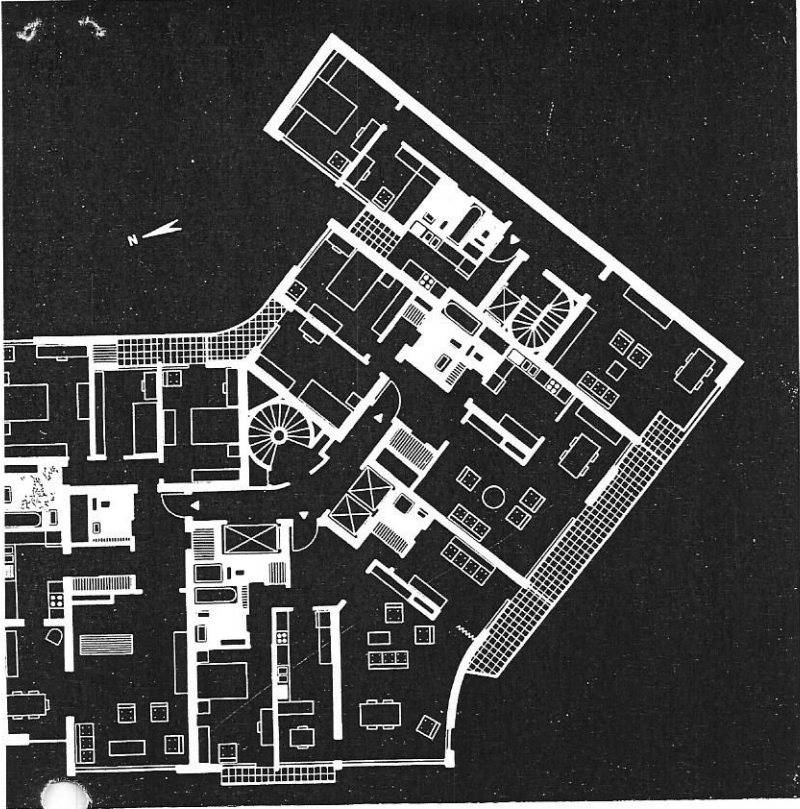
Partie principale desservie par trois ascenseurs à enregistrement collectif-sélectif, avec monte charges de grande dimension permettant le transport du mobilier des appartements.

EXTERIEUR

Disposition permettant de jouir des vues intéressantes sur la ville et les espaces créés par la sinuosité de la vallée et du fleuve.
Les plans ont été traités pour permettre aux occupants de jouir de la variété de ces vues et du jeu de l'ensoleillement dans les locaux d'un appartement. Le rythme des plans créant de façon naturelle des ambiances assez contrastées et toujours renouvelées.

Ci-dessous : les plans du rez-de-chaussée et du premier étage.





Ci-dessus : plan des étages 2 à 9. Dessous : plan des étages 11 à 19.

En haut à droite : le « Belvédère » vu par l'angle Sud-Ouest du quai Roosevelt.

Ci-dessous : vue par l'angle Nord-Ouest.

49



Photos Gills

OSSATURE

Fondation sur pieux jusqu'à la roche.

La nécessité de loger des parkings impose pour le rez-de-chaussée et le premier étage l'emploi d'un système de pilotis qui soutiennent un radier de reprises des charges de l'ensemble des appartements.

Le parti organique justifie l'adoption d'un système de construction par murs porteurs en béton avec sandwich de coffrages en matériau isolant. Tant au point de vue thermique que phonique, les dalles et planchers sont du type plein, avec coffrage perdu inférieur isolant et dalle flottante pour la résorption des bruits d'impact.

CHAUFFAGE ET ENTRETIEN

Chauffage individuel permettant l'isolement de chaque unité en cas d'avarie ou d'entretien et l'entière indépendance de commande.

Une nacelle mobile est prévue pour l'entretien des façades,

